

PROGRAMME OFFICIEL

Cet événement se tiendra selon les règlements et règles de procédure du CLUB CANIN CANADIEN effectifs en 2018
CKC 200 Ronson Drive suite 400, Etobicoke, On. M9W 5Z9
Lance Novak, Executive Director

Samedi 25 août 2018

Championnat Provincial pour chiens d'arrêt

Concours sur le terrain ouvert sur gibier tiré et rapporté à terre avec rapport à l'eau.

AU
TERRAIN DU CCAL
Route 158 St Canut

COMITÉ ORGANISATEUR

Président :	Brigitte Grisé
Directeur :	Jacques Carrier
Secrétaire :	Isabelle Major
Maréchal :	Michel Duhamel
Capitaine des tireurs :	Luc Chantelois
Responsable des oiseaux :	Serge Vachon

Juges du concours:

Yves Cossette, Terrebonne
Steve Brodeur, Acton Vale

COMITÉ EXÉCUTIF CCC

Président:	Vice-président:	Secrétaire:
Dominic Wérotte	Brigitte Grisé	Isabelle Major

Repas et hébergement

Un repas et breuvages seront disponibles pour le dîner. L'hébergement est possible aux motels et camping (avec service) à proximité du site des épreuves.

RÈGLEMENTS

Règles du Club Canin Canadien (CCC):

Notez bien que toutes les règles effectives pour 2018 par le CCC devront être respectées. Si un participant ou toute autre personne présente lors de l'événement commet une infraction, elle sera rapportée au CCC. Le Comité de discipline du CCC pourra prendre les mesures disciplinaires nécessaires.

Article 17.6 du Club Canin Canadien (CCC) :

Il est du ressort et du devoir du club organisateur de s'assurer à ce qu'un juge, un administrateur du club, un préposé d'enceinte, une personne bénévole ou un participant ne soit pas sujet à des indignités. Le président du Comité organisateur doit faire rapport au CCC dans les plus brefs délais de toute infraction à cette règle et le Comité de discipline du CCC aura toute l'autorité afin de prendre les mesures qu'il juge nécessaire.

Date de fermeture des inscriptions :

- Les fiches d'inscription et le paiement total doivent être rendus **avant le jeudi 23 août 2018 à 18 heures**. (Les chèques post datés ne sont pas acceptés).
- Le tirage au sort aura lieu le matin même du concours à 07h30, il est de votre responsabilité d'être **présent sur le terrain pour 7 h 30** (1^{er} départ à 8 heures).
- Les formulaires d'inscription complétés et accompagnés d'une photocopie du certificat d'enregistrement seront acceptés par courrier, télécopie ou courriel au secrétaire du concours avant la date de fermeture.
- Les places sont limitées à un maximum de 24 chiens, le choix des participants se fera dans l'ordre de réception des fiches d'inscription.
- Le CCAL n'acceptera aucune inscription et/ou annulation après la date limite.
- La seule annulation sera celle d'un(e) chien(ne) blessé(e), malade ou décédé(e).

Le propriétaire sera remboursé dans les trente (30) jours suivant le concours après avoir fourni une preuve certifiée d'un vétérinaire au Comité organisateur.

Au sujet des frais supplémentaires :

- 1) Un chien non enregistré au CCC est admissible, si :
 - a) il est né au Canada, il fait partie d'une portée enregistrable au CCC ;
 - b) il est né à l'extérieur du Canada, et enregistrable au registre du CCC.

Un droit pour chien en attente d'enregistrement, tel que préétabli par le Club Canin Canadien, doit accompagner le formulaire d'inscription de tout chien pour lequel en numéro d'enregistrement auprès du CCC, un numéro d'inscription à l'événement (ERN), un numéro de participation à l'événement (ERN), un numéro de participation à l'événement (PEN) ou un numéro de certification races diverses (MCN) ne figure pas au formulaire d'inscription

Prix : Un trophée, une boucle de ceinture et un ruban avec rosette de 1^{ère} place seront remis au Champion, des rubans avec rosettes seront remis aux chiens finissants 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème}.

Oiseaux : Les oiseaux utilisés seront des bartavelles et/ou des colins de virginie et/ou des pigeons et/ou des faisans pour le parcours et/ou des canards pour les rapports à l'eau. Un minimum de trois oiseaux seront relâchés par couple de chiens. Les tirs ne seront faits que par les tireurs officiels de l'événement. Un pistolet de départ sera utilisé pour les rapports à l'eau.

Terrain et parcours : Le concours sera tenu au terrain du CCAL à St Canut, Québec. Le parcours sera de type unique.

À la fin des parcours au champ, les juges retiendront les quatre (4) meilleurs chiens pour un rapport à l'eau, il s'agit d'un rapport double (double marque) selon les critères du test d'eau pour chiens d'arrêt du CCC. La combinaison du champ et de l'eau déterminera le champion et les placements.

Les chiennes en chaleur ne sont pas admises.

Le port du dossard, le permis de chasse au petit gibier et la plaquette d'identification du chien sont obligatoires.

La possibilité de juger l'épreuve sera limitée par le coucher du soleil.

Aucune boisson alcoolisée ne sera tolérée sur le parcours.

Le CCAL ne pourra être tenu responsable d'aucun dommage ou perte sur une personne ou un chien ou un bien.

Veillez faire parvenir vos inscriptions à :

**CCAL
a/s Isabelle Major
204 F-Béland
Gatineau, J8R 1G3**

Téléphone : (819-351-1521)

Courriel : imajor.ccal@gmail.com